

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet
Budget primitif 1979
de l'Office du Tourisme
de ROYAN

DATE DE CONVOCATION

23 Juillet 1979

DATE D'AFFICHAGE

23 Juillet 1979

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix neuf
le vingt sept juillet à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M LIS, Maire

Etaient présents : MM. MM. LIS, FABER, BOUTET, BOUCHET, Mle FOUCHE,
MM. LACHAUD, BUARD, PAPEAU, POUMAILLOUX, MAURELLET, GUICHAOUA,
BOULAN, BROTEAU, BERLAND, DUFEIL, Mme TACQUET, MM. PELLETIER, CABAL,
COLLE, BOISARD.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DJFOUR par M. LIS,
NAULIN par Mle FOUCHE,
VIAUD par M. PAPEAU, M. TAP par M. CABAL.

Absents : MM. MONTRON, POUGET

Excusé : M. TETARD

M PELLETIER

a été élu Secrétaire.

Le Comité Directeur de l'Office du Tourisme, dans sa
séance du 9 Mai 1979 a voté le budget primitif de l'exercice 1979
s'élevant à :

- 1) Budget principal
Section d'investissement
. Dépenses et recettes 31 394,65 F
Section de fonctionnement
. Dépenses et recettes 2 313 800,00 F
- 2) Budget annexe - Commissariat à l'Animation
. Dépenses et recettes
(Subvention) 470 000,00 F

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le budget primitif 1979 de l'Office du Tourisme,
- Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 Juillet 1979,

DECIDE :

- d'approuver le budget primitif 1979 de l'Office du Tourisme
s'élevant en dépenses et recettes à :

Budget principal

. Section d'investissement 31 394,65 F
. Section de fonctionnement 2 313 800,00 F

Budget annexe

. Comité d'Animation 470 000,00 F

Fait et délibéré à ROYAN, le jour, mois et an susdit
Ont signé au registre, MM les Membres présents;

Pour extrait conforme,
Le Maire,



APPROUVÉ



Rochefort-MER, le 6 AOUT 1979
Le Sous-Préfet
pour la Sous-Préfet en congé,
le Sous-Préfet de Saintes

G. MOYON



POUR COPIE CONFORME

Rochefort, le 6 AOUT 1979
Le Sous-Préfet,
Pour le Sous-Préfet
Le Secrétaire en Chef

Y. BREILLY

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE
R O Y A N

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 1979

S E C T I O N D ' I N V E S T I S S E M E N T

Article	LIBELLES	Propositions du Directeur	Vote du Comité de Direction	Vote du Conseil Municipal
	DEPENSES	31 394,65	31 394,65	
2140	Matériel administration générale	31 394,65	31 394,65	
	RECETTES	31 394,65	31 394,65	
2148	Amortissement du matériel	31 394,65	31 394,65	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	LIBELLES	Proposition du Directeur	Vote du Cté de Direction	Vote du Conseil M ^{al}
	DEPENSES	2 313 800	2 313 800	
602-3	Achat de Carburant	2 000	2 000	
602-4	Achat de Combustible	97 000	97 000	
602-7	Achat de Fournitures diverses	6 000	6 000	
610	Frais de Personnel	1 037 000	1 037 000	
612	Appointements	-	-	
613	Quote-part sur leçons(tennis,natation)...	42 500	42 500	
614	Charges de sécurité sociale	302 000	302 000	
617-5	Caisse de Retraite IRCANTEC	14 200	14 200	
618	Caisse de Chômage ASSEDIC	24 100	24 100	
620-0	Taxe Professionnelle	2 200	2 200	
620-1	Impôts Fonciers	16 500	16 500	
620-9	Taxe sur les Salaires	28 000	28 000	
622-0	Taxe sur la Valeur Ajoutée	40 000	40 000	
622-9	Taxe sur les automobiles(vignette).....	550	550	
628	Taxes diverses (droits de timbres)	5 000	5 000	
630-0	Loyer et charges locatives	85 000	85 000	
631	Entretien et réparation des installations	78 000	78 000	
634	Fournitures faites à l'entreprise	71 000	71 000	
635	Assurances	9 800	9 800	
632	Travaux à exécuter à l'extérieur	-	-	
641	Voyages et déplacements	9 000	9 000	
660-0	Affiches, annonces, insertions	22 000	22 000	
660-2	Dépenses des manifestations	-	-	
660-6	Autres frais de gestion	229 000	229 000	
661	Missions, réceptions, accueil	25 100	25 100	
662	Fournitures de Bureau	18 600	18 600	
663	Documentation générale	1 300	1 300	
664	Frais de P.T.T.	85 500	85 500	
668	Subventions accordées	31 055,35	31 055,35	
6814	Dotations au compte d'amortissement	31 394,65	31 394,65	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	LIBELLES	Proposition du Directeur	Vote du Cté de Direction	Vote du Conseil M ^u
	RECETTES	2 313 800	2 313 800	
701	Produits Piscine de Foncillon	183 000	183 000	
702	Produits Garden-Tennis	435 000	435 000	
703	Produits Bar Garden-Tennis	84 500	84 500	
703-1	Produits Bar Palais des Congrès	40 000	40 000	
704	Prestation de sce, location de salles	170 000	170 000	
711	Subventions reçues de la commune	1 100 000	1 100 000	
714	Redevances versées par concessionnaires ..	55 000	55 000	
714-1	Redevances versées par traiteurs	28 000	28 000	
714-2	Redevances versées par hôteliers	22 000	22 000	
719	Cotisations Membres d'Honneur	15 000	15 000	
750	Produits de la taxe de séjour	110 000	110 000	
760	Produits de la Publicité	28 300	28 300	
764	Produits accessoires	43 000	43 000	



APPROUVÉ

ROCHEFORT-MER, le 6 AOUT 1979

Le Sous-Préfet,
Pour le Sous-Préfet en congé,
le Sous-Préfet de Saintes
G. MOYON



POUR COPIE CONFORME

Rochefort, le 6 AOUT 1979

Le Sous-Préfet,
Pour le Sous-Préfet
Le Secrétaire en Chef

Y. BREILLY

- Budget primitif approuvé par le Comité de Direction de l'Office Municipal du
Tourisme, dans sa séance du : 9 MAI 1979



LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU TOURISME

Y. Breilly

BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME

" COMMISSARIAT A L'ANIMATION "

Article	LIBELLE	COMITE A	L'ANIMATION	
		Recettes	470 000	Observations
711	Subventions reçues de la Commune.	290 000		
712	Subventions reçues du Département	180 000		
		Dépenses	470 000	Observations
668	Subventions accordées	470 000		Le total des subventions reçues ne fait que transiter par l'O.T. Le mandatement intervenant à la demande du Commissaire à l'animation au-fur-et-à-mesure des besoins.



APPROUVÉ

ROCHEFORT-sur-MER, le 6 AOUT 1979

*Le Sous-Préfet,
Pour le Sous-Préfet en congé,
le Sous-Préfet de Saintes*

**G. MOYON
POUR COPIE CONFORME**



Rochefort, le 6 AOUT 1979

*Le Sous-Préfet,
Pour le Sous-Préfet
Le Secrétaire en Chef*

[Signature]

Y. BREILLY

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU TOURISME



[Signature]

B U D G E T 1 9 7 9 :

TABLEAU DES PERSONNELS PERMANENTS :

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME :

- 1 Directeur : indice brut 686
+ indemnité pour travaux supplémentaires.
- 1 Agent-Comptable : indice brut 500
+ prime de responsabilité
+ indemnité pour travaux supplémentaires
- 1 Comptable : indice brut 283
- 1 Secrétaire sténo-dactylographe : indice brut 370
- 1 Sténo-dactylographe, indice brut 242
- 1 Secrétaire : indice brut 232

PALAIS DES CONGRES :

- 1 Prospecteur de congrès - indice brut 392
- 1 Technicien audio-visuel - indice brut 250
- 1 Secrétaire sténo-dactylographe - indice brut 254
- 1 Standardiste réceptionnaire - indice brut 212
- 1 Femme de service - indice brut 212
- 1 Femme de service - indice brut 189
- 1 Femme de service, employée à mi-temps : 4 heures par jour
- taux horaire de : 12,35 francs.

PISCINE DE FONCILLON :

- 1 Responsable technique à mi-temps (sauf de mai à octobre plein temps) -
indice brut 232.

COMMISSARIAT A L'ANIMATION :

- 1 Commissaire à l'animation : fonctionnaire du Ministère de l'Équipement
détaché - grade : attaché principal à l'administration centrale de
2^{ème} classe : indice brut 841.
+ indemnité pour travaux supplémentaires.
- 1 Sténo-dactylographe : indice brut 217.

.../...

GARDEN-TENNIS :

- 1 Directeur : indice brut 430
- 1 Jardinier : indice brut 279
- 2 Jardiniers : indice brut 189
- 1 Concierge : logement assuré

rémunération : ménage : rémunération horaire : SMIC
- 4 heures / jour : juillet - août
- 3 heures / jour : avril-mai-juin et septembre.
- 2 heures, le reste de l'année.

gestion des bars :

fixe de 1 500 francs brut en juin, juillet et août.
fixe de 600 francs brut en avril, mai et septembre.

- plus un pourcentage de 10% sur les ventes du bar "accueil", tenu par ses soins.

- plus un pourcentage de 5% sur les ventes du bar "bridge" tenu par un barman, placé sous sa responsabilité.

régisseur : Vente de billets et cartes
(régisseur de recettes)

rémunération brute mensuelle de 700,00 francs pour les mois de : mars, avril, mai, septembre et octobre, plus indemnité de responsabilité.

15 MARS 1979

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU TOURISME



B U D G E T 1 9 7 9

TABLEAU DES PERSONNELS SAISONNIERS :

TAXE DE SEJOUR : (15 juin au 30 septembre).

- 5 régisseurs : rémunération mensuelle brute : 2 400 francs
+ indemnité de responsabilité.

PISCINE DE FONCILLON : (1er juin au 30 Septembre)

- 1 Chef de bassin, maître-nageur-sauveteur, travailleur indépendant.
perçoit une quote-part sur les leçons de natation de :16 francs
- 1 Maître-nageur-sauveteur : indice brut 312.

Dans le cas où le personnel municipal de la Piscine couverte serait mis à la disposition de l'Office du Tourisme, le recrutement d'un maître-nageur ne serait pas nécessaire.

- 1 Caissière principale, rémunération mensuelle brute 2 800 francs
- 1 Caissière rémunération mensuelle brute 2 200 francs
- 1 Caissière rémunération mensuelle brute 2 200 francs
(du 1er juillet au 31 août)
- 1 Femme de service, rémunération horaire brute : 12,35 francs.
- 1 Femme de service à mi-temps : 4 heures par jour rémunération horaire brute : 12,35 francs

GARDEN - TENNIS :

- 1 Arroseur (15 juin au 15 septembre)
Rémunération brute mensuelle : 2 200 francs
- 2 Hôtesses : - 1° du 1er juillet au 31 Août (responsable)
rémunération mensuelle brute : 3 730 francs
- 2° du 1er juin au 31 Août
rémunération mensuelle brute : 2 800 francs
- 1 Barman du 15 juin au 15 septembre
rémunération mensuelle brute de : 1 500 francs, plus 10% sur les ventes (bar bridge).

Le Directeur aura toute latitude pour recruter durant la saison et la période des Congrès le personnel temporaire de remplacement ou complémentaire non prévu au tableau des personnels et nécessaire pour le bon fonctionnement des services.

NOTA : Il y a lieu de prévoir en plus des rémunérations les indemnités pour congés payés égales au 1/12° du total des rémunérations perçues.

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU TOURISME
15 MARS 1979



OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME
DE ROYAN

ROYAN. LE



PALAIS DES CONGRÈS
BOITE POSTALE 102
17201 ROYAN CEDEX

TÉL. : (46) 05.70.84 (JONCTIONS MULTIPLES)

TÉLEX : OFITOUR ROYAN 790441

BUDGET 1979

N/RÉF

- TARIF DES REDEVANCES -

Le taux des cotisations " MEMBRES D'HONNEUR " de
l'Office Municipal du Tourisme est fixé pour 1979 à la somme
de : 150,00 francs (CENT CINQUANTE FRANCS).

à Royan, le : 15 MARS 1979
Le Directeur,



G. DORBEAU

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME
DE ROYAN



PALAIS DES CONGRÈS
BOITE POSTALE 102
17201 ROYAN CEDEX
TÉL. : (49) 05.70.34 (LIGNES MULTIPLES)
TÉLEX : OFITOUR ROYAN 790441

ROYAN, LE

B U D G E T 1 9 7 9

N/RÉF

- TARIFS DU PALAIS DES CONGRÈS -

Les tarifs du Palais des Congrès appliqués en 1978 selon délibération du Conseil Municipal en date du 30 septembre 1977, approuvée par la Sous-Préfecture le 11 octobre 1977, restent inchangés pour l'année 1979.

à ROYAN, le : 15 MARS 1979

Le Directeur,



G. DORBEAU